



ALLOCATIONS FAMILIALES : QU'EN PENSENT LES FEMMES ?

Hier, [une délégation de Vie Féminine a rencontré la Ministre Céline Fremault](#) pour débattre avec elle du futur des allocations familiales à Bruxelles. Cette rencontre vient clôturer le volet bruxellois de la campagne que nous avons lancée fin 2015, sous le slogan « [Les allocations familiales, j'y tiens...](#) ». Pour rappel, la campagne avait pour but de sensibiliser le grand public aux enjeux actuels en matière d'allocations familiales, mais aussi de donner une visibilité aux réalités et aux attentes des femmes sur le sujet.

Tout au long de cette campagne, les femmes ont été invitées à s'exprimer¹ pour témoigner de leurs préoccupations et de leurs aspirations pour cette politique. Sans surprise, l'importance de ce revenu complémentaire pour les familles est une fois de plus ressortie massivement. Mais certaines situations ont été plus particulièrement soulevées, comme par exemple :

- La faiblesse du montant pour le premier enfant (90€)
- L'importance de ce soutien pour couvrir une partie des frais de base : alimentation, habillement, scolarité, santé, loisirs,...
- La situation critique de nombreuses familles monoparentales et des familles ayant un enfant souffrant d'un handicap ou de problèmes de santé
- Le rôle important de ce revenu dans le soutien à la scolarité et l'accès aux études supérieures
- La précarité qui s'accroît pour certaines familles dont les revenus sont trop bas pour couvrir même les besoins de base
- La situation très précaire des enfants de femmes sans-papiers qui fréquentent pourtant l'école

De plus, les femmes ont évoqué de nombreuses situations où les allocations familiales venaient compenser des manques ou des coûts relevant pourtant d'autres politiques, principalement l'accueil de la petite enfance, l'enseignement, le logement, la santé, la culture et les loisirs. Mais les femmes ont également réaffirmé dans ces témoignages de nombreux principes qui leur tiennent à cœur : plus d'égalité entre les enfants et les familles, une solidarité avec celles et ceux qui en ont le plus besoin, un accès effectif aux droits, des montants adaptés au coût actuel de la vie, une politique qui investisse vraiment dans le futur et le bien-être des enfants,...

Quelque fois, les femmes ont également exprimé de réelles inquiétudes pour l'avenir des allocations familiales : peur qu'elles disparaissent ou diminuent, peur de voir détricoter des acquis sociaux, etc. La possibilité d'exprimer ces craintes et de recevoir de l'information sur les discussions en cours était donc plutôt bienvenue. Nous sommes en effet dans une période de changement et d'incertitudes qui nécessite un effort pédagogique de la part des acteurs impliqués dans cette politique.

Enfin, en clôture de la campagne, nous désirons remettre aux différents ministres concernés des **revendications plus précises pour le futur système d'allocations familiales** :

- un droit aux allocations familiales qui doit bénéficier à un maximum de familles, être le plus universel, le plus inclusif possible ;
- un droit qui doit être effectif, grâce à des démarches simples, une automatisation maximum des droits et des caisses d'allocations familiales efficaces et respectueuses de la diversité des profils des familles ;

¹ Pour en savoir plus sur la campagne : <http://www.viefeminine.be/spip.php?article3355>

- un financement suffisant et transparent des allocations familiales et un refus de toute économie au détriment des familles et des enfants ;
- la suppression des rangs et un montant de base qui rejoint le montant actuel pour le 2^{ème} enfant (167€) ;
- des suppléments d'allocations familiales qui permettent de lutter contre les inégalités et la précarité engendrées par diverses situations : bas revenus, monoparentalité, handicap de l'enfant, etc.

Lors de cette rencontre, la Ministre Céline Fremault, nous a informées de certains éléments importants :

- l'étude qui est en cours pour imaginer les futurs scénarios possibles pour les allocations familiales, développera également un outil plus fiable pour rendre compte des réalités spécifiques des familles bruxelloises. Elle devrait être finalisée pour mars 2017 ;
- dans le futur, les familles pourront choisir elles-mêmes leur caisse d'allocations familiales (parmi des caisses privées ou une caisse publique agréées), ce qui devrait faciliter le contact et l'information entre les familles et les caisses de paiement ;
- la situation des familles monoparentales est une préoccupation partagée par la Ministre ;
- la mise en place de l'organisme bruxellois qui gèrera les allocations familiales, ainsi que d'autres matières transférées, est toujours en cours de discussion.

Dans les semaines qui viennent, nous poursuivrons cette démarche de rencontres politiques avec les ministres responsables des allocations familiales en Wallonie, avec Maxime Prévôt (le mercredi 15 juin) et en Communauté Germanophone, avec Antonios Antoniadis (date à confirmer). Dans la foulée, nous adresserons également des revendications plus détaillées aux parlementaires concernés. Nous continuerons bien sûr également à sensibiliser et à informer largement les femmes sur les changements en cours et à venir pour les allocations familiales.

Contacts

Cécile DE WANDELER - Bureau d'étude

02 227 13 12 - coord-etude-doc@viefeminine.be

Plus d'infos sur la campagne sur www.viefeminine.be